



[www.vasyconfiance.org](http://www.vasyconfiance.org)

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 mai 2022

L'assemblée générale de l'association "**Vas-y ! Confiance !**" a eu lieu le jeudi 12 mai 2022 à 20 H au centre socio-culturel de MIRIBEL.

### Bureau :

Etaient présents :

Michel ARGOUSE (président)  
Pierre GUEUGNEAU (trésorier)  
Denis QUIBLIER (secrétaire)  
Yann CLAUDE  
Daniel OGBONE

Excusé :

Etienne POISSON

Le président ouvre la séance à 20H, et souhaite la bienvenue à chacun.  
Il constate que le quorum requis pour la tenue d'une assemblée générale (moitié des membres actifs présents ou représentés) est atteint.

Nombre de présents : 11

Nombre de représentés : 8

### Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Votes (rapport moral, rapport financier)
- Elections
- Questions diverses

### **1/ Rapport moral et rapport d'activité**

Michel ARGOUSE souligne la situation difficile vécue durant ces 2 dernières années :

- L'insécurité règne au BURKINA FASO à cause de l'islamisme et des conflits inter communautaires.
- Conséquences de la pandémie et des conditions climatiques très difficiles (perte de culture et d'animaux suite à plusieurs intempéries).

✓ **Suivi du projet au BURKINA FASO :**

Nous avons reçu un rapport très détaillé du CEPPALA (Centre Pédagogique et de Production Agro-Sylvo-Pastorale du Lycée Agricole) pour l'année 2021. La saison pluvieuse a été très défavorable dans le centre. La sécheresse a fait place à des pluies diluviennes (production noyée, ruches et poulets perdus, pertes importantes dans le cheptel bovin et ovin).

Le centre présente plusieurs projets pour 2022 : aménagement du périmètre maraîcher (plaques solaires, équipement de forage), poursuite de la formation des jeunes ruraux, mise en place des structures d'accueil et d'un atelier de transformation des produits agricoles.

Montant du budget : 7 722 000 F CFA (11 772 €).

Clairement, cette demande de subvention ne correspond pas à ce qui a été le but de la création de Vas-y ! Confiance : *aider les plus pauvres dans le respect de la dignité de chacun par une aide financière accompagnée, sous la forme d'un micro-crédit.*

De plus, ce rapport ne fait aucune mention des fonds débloqués par notre association pour le projet voté en 2019 :

*Rappel : projet de production de bananes « plantain » et de transformation du manioc pour participer à la cantine scolaire avec l'appui de l'association des parents d'élèves du lycée agricole (Zone de Diébougou - Région du Sud-Ouest du Burkina Faso)*

- demande de 18 prêts pour 1 311 914 F CFA (2 000 €).
- remboursement intégral 15 mois à partir de la date de plantation
- Il est envisagé, qu'en cas de difficultés de remboursement d'un prêt par un membre, CEPPALA remboursera le montant intégral du prêt contracté.

A ce jour, il n'y a pas eu de remboursement connu.

**Il est décidé de sursoir à tout nouveau versement. Une demande sera faite au Père Thomas d'Aquin pour connaître la destination des fonds versés suivant le projet prévu.**

✓ **Suivi des projets au TOGO :**

- Sœurs hospitalières (message de sœur Elise GUELI du 1 mars 2022) :

- Fabrique de savons : Prêt : 2 400 000 F CFA - Remboursement : 1 350 000 F CFA

*La fabrique du savon se fait de plus en plus rare, par manque de clients à cause de la crise économique et parce qu'on refuse la vente à crédit.*

- Culture et vente des ananas : Prêt : 3 097 500 F CFA - Remboursement : 3 000 000 F CFA

*Le champ d'ananas est sur la bonne voie, quelques dérangements avec les animaux et le manque de pluie, mais pour le reste nous espérons une fructueuse récolte...Voilà comment vont les activités. Pour ce mois de mars, nous continuerons le remboursement.*

- Achat de motos/aide à la personne : Prêt : 2 275 500 F CFA - Remboursement : 729 250 F CFA

**La poursuite du suivi des activités avec les sœurs hospitalières est validée sans apport de prêt complémentaire.**

- O.C.D.I.

Nous avons reçu un rapport très documenté le 4 avril 2022.

- Décembre 2019 : Prêt : 2 750 000 F CFA - Remboursement : 2 250 000 F CFA
- Mars 2021 : Prêt : 1 312 200 F CFA - Remboursement : 0

En 2021, 13 personnes (4 hommes et 9 femmes) ont bénéficié de prêts. A noter :

- Il n'y a pas de distinction de religion, ni de sexe pour l'octroi des prêts qui vont à des personnes sans capacité bancaire.
- une équipe de l'O.C.D.I. rend visite aux demandeurs pour analyser les projets d'A.G.R. (activité génératrice de revenu).

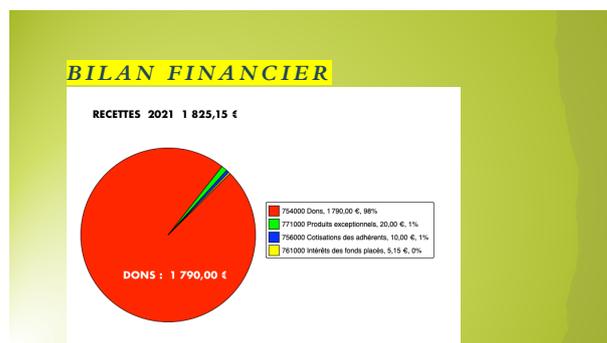
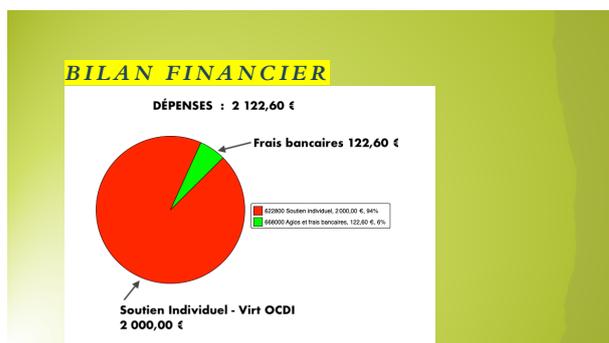
Nous constatons, avec plaisir, que la gestion de l'O.C.D.I est saine.

**Nous décidons donc de verser un complément de prêt de 1 500 000 F CFA dès réception du détail de la nouvelle demande.**

**2/ Bilan financier et budget prévisionnel**

Pierre GUEUGNEAU présente le bilan financier de l'année écoulée, en France, au Togo et au Burkina Faso :

PROJET	MONTANT (CFA)	Remboursé
p13 Savonnerie	3659 2 400 000,00	1 350 000,00
P15 Projet Burkina	2000 1 311 914,00	0,00
P16 ANANAS	4722 3 097 500,00	300 000,00
P17 OCDI-décembre 2019	4192 2 750 000,00	2 250 000,00
P18 Achat motos aide à la personne	3468 2 275 000,00	729 250,00
P19 OCDI-mars2021	2000 1 312 200,00	0,00



Compte de résultat, période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021					
<b>Dépenses</b>					
N°	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde
1	622800	Soutien individuel	2 000,00 €		2 000,00 €
2	668000	Agios et frais bancaires	122,60 €		122,60 €
				Total :	2 122,60 €
<b>Recettes</b>					
N°	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde
3	754000	Dons		1 790,00 €	1 790,00 €
4	756000	Cotisations des adhérents		10,00 €	10,00 €
5	761000	Intérêts des fonds placés		5,15 €	5,15 €
6	771000	Produits exceptionnels		20,00 €	20,00 €
				Total :	1 825,15 €
<b>Résultat</b>				Déficit :	-297,45 €

### 3/ Quidus aux administrateurs, approbation des comptes, approbation d'un nouveau projet

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est en mesure de procéder au vote.

Personne dans l'assemblée ne s'oppose à ce que les votes se déroulent à main levée.

- Rapport moral

Le rapport moral est approuvé et le versement complémentaire à l'O.C.D.I. accepté à l'unanimité.

- Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice arrêtés au 31/12/21 sont approuvés à l'unanimité.

### 4/ Election du conseil d'administration

Il n'y a pas de nouvelles candidatures.

Les administrateurs sortants acceptent de se représenter, et sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc constitué comme suit :

Bureau :

Michel ARGOUSE (président)  
Pierre GUEUGNEAU (trésorier)  
Denis QUIBLIER (secrétaire)

Membres :

Yann CLAUDE

Daniel OGBONE  
Etienne POISSON

**5/ Questions diverses :**

Michel ARGOUSE souhaite vivement qu'une délégation de l'association puisse se rendre au TOGO cette année. Daniel OGBONE indique qu'il n'y aura pas de possibilité de voyage organisé dans le cadre de l'association A.H.F.T. en 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Chacun est invité au verre de l'amitié.

M. Argouse  
Président

P. Gueugneau  
Trésorier

D. Quiblier  
Secrétaire